

Dossiers d'information de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine

agritaine

dossiers

NUMÉRO 30 OCTOBRE 2006



Dordogne • Gironde • Landes • Lot-et-Garonne • Pyrénées-Atlantiques

Les coûts de production des grandes cultures en Aquitaine

La région Aquitaine, premier producteur de maïs en France avec 20% de la collecte nationale, bénéficie de débouchés variés : alors que 20 % de cette collecte sont consommés dans la région (alimentation animale, meuneries, semouleries), ce sont plus de 50 % de cette production qui sont exportés essentiellement vers les pays de l'Union européenne.

L'Aquitaine entre alors en concurrence sur le marché avec d'autres zones de production, européennes ou mondiales et ses productions ne peuvent s'écouler qu'à des prix compétitifs. Accès au marché, concurrence à l'exportation et soutien interne sont constamment remis en question par les négociations internationales, obligeant notamment l'Union européenne à adapter sa Politique Agricole Commune aux nouvelles exigences.

Il devient donc indispensable de connaître ses coûts de production pour mieux se mesurer par rapport aux différents prix de vente. Connaître ses coûts de production, c'est connaître les points forts et points faibles des productions de son exploitation.

Dans ce contexte, pour évaluer et maîtriser cette compétitivité, les Chambres d'agriculture et Arvalis Institut du Végétal ont créé en 2001 un observatoire des coûts de production des grandes cultures aquitaines. Cette étude a pour objectif non seulement de comparer les coûts de production des principales grandes cultures en fonction des zones et des systèmes de production mais surtout de dégager des perspectives d'évolution et des stratégies d'exploitation.

Comment être compétitif ? Différentes méthodes existent pour évaluer cette compétitivité. Mais le coût de production est certainement un indicateur fiable de la situation d'une production par rapport à son marché.

> Comment le calcule t'on ? Comment peut-on le comparer, l'analyser et l'améliorer ?



La méthodologie de l'étude tient compte de tous les facteurs de production utilisés et les rémunère tous, même s'ils ne donnent pas lieu à décaissement.

Ainsi, si ce calcul semble moins proche de la réalité, il permet les comparaisons entre des exploitations de systèmes et de zones différentes.

> **Intrants (valeurs réelles) :** ils regroupent les engrais, les phytosanitaires, les semences et les charges opérationnelles dues à l'irrigation.

> **Charges de mécanisation :** (amortissements, frais financiers, carburant, lubrifiant...) sont issues de calculs réalisés à partir d'une base de données des matériels. L'objectif est de calculer un coût horaire d'utilisation selon une méthode indépendante des choix fiscaux de l'exploitant. Les amortissements sont calculés sur

une base, c'est à dire sur la durée réelle d'utilisation du matériel, en fonction d'une dépréciation (obsolescence) et d'une durée de vie normalisée pour chaque matériel.

> **Main d'œuvre (valeurs normalisées : 22 870 €/UTH) :** Ce poste comprend les salaires et charges sociales, les cotisations MSA et la rémunération de la main d'œuvre familiale.

> **Autres charges fixes :** Correspond aux assurances, frais de gestion, à la rémunération des capitaux propres (61 €/ha)

> **Foncier :** Toute l'exploitation est considérée en fermage dans la méthode utilisée (120 à 155 €/ha).

Exemple de calcul d'un amortissement technique

Tracteur de 60 000 euros	Amortissement lié à la dépréciation : $60\ 000 / 20 \text{ ans} = 3\ 000 \text{ €/an}$	Pour une utilisation de 400 heures par an :
Dépréciation (obsolescence) de 20 ans	Amortissement lié à la durée de vie : $60\ 000 / 12\ 000 \text{ heures} = 5 \text{ €/heure}$	Amortissement technique =
Durée de vie de 12 000 heures		$3\ 000 + 400 * 5 = 5\ 000 \text{ €/an}$

> L'étude

L'étude est basée sur des enquêtes réalisées dans des exploitations représentatives de l'Aquitaine, le plus souvent spécialisées en grandes cultures et réparties sur 4 départements (cf. carte) :



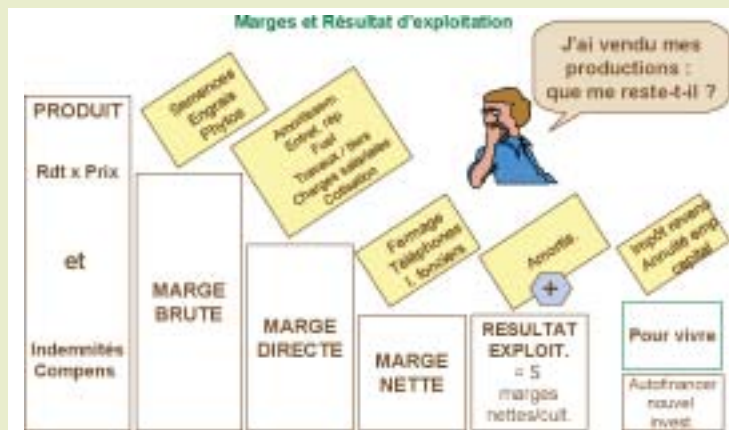
> Réalisation des enquêtes

Un questionnaire précis permet de saisir à la fois des **données générales** qui renseignent les caractéristiques de l'exploitation : surface, statut, main d'œuvre, type de sol, prix du fermage, **les itinéraires culturels**, **le matériel utilisé** ainsi que les différents passages associés aux cultures et **le mode d'irrigation pratiqué** (type de ressource, pompage, adduction et matériel d'apport).

Les autres indicateurs technico-économiques

En plus de calculer les coûts de production, la méthode retenue fournit d'autres indicateurs économiques tels que la **marge brute**, permettant d'évaluer la technicité de l'agriculteur, sa capacité à créer de la richesse ; la **marge directe**, qui tient compte du niveau de mécanisation de l'exploitation ainsi que de la main d'œuvre (salariée de l'exploitation) et enfin, la **marge nette**, qui doit permettre à l'agriculteur de vivre et d'autofinancer de nouveaux investissements.

Les résultats présentés seront **les coûts de production (€/T)** qui correspondent à la compétitivité des productions sur les marchés (on vend des tonnes de grains !) et **les marges nettes** qui expriment la rentabilité et la performance des cultures.



Source : ARVALIS.

Les postes de charges particuliers

- Le **coût du séchage** n'est pas inclus dans les charges. En effet, les coûts de production concernent le grain à la récolte. Ainsi tout ce qui concerne le séchage n'est pas pris en compte au niveau des charges (coût du séchage), mais il est déduit du prix de vente (prix net de séchage payé à l'agriculteur).
- Le **coût de l'irrigation** est constitué à la fois des **charges fixes de l'irrigation** identifiées au niveau des charges de mécanisation liées à la culture (cela concerne l'accès à la ressource, le pompage, l'adduction d'eau, le matériel d'apport, l'abonnement EDF) et des **charges opérationnelles** qui regroupent les taxes (cotisation obligatoire qui est fonction des volumes prélevés) et l'énergie de pompage (électricité ou moteur diesel).

Cette étude a débuté en 2001 et nous nous proposons dans ce document de présenter les principaux enseignements obtenus lors des premières années de suivi.

Cette synthèse sur les 3 premières années de l'étude montre une variabilité importante des coûts de production des différentes grandes cultures en fonction de la petite région agricole et donc très dépendante des systèmes de production. Il faut attirer l'attention cependant sur l'effet lié au

climat, caractéristique en 2003, année à très fort déficit en eau sur le bassin Adour-Garonne.

Nous avons choisi de regrouper les résultats par grande famille de sols, ceci afin de garder une homogénéité au niveau du système de production. La présentation des résultats tient compte des deux principaux systèmes de production en présence, à savoir :

- **les systèmes irrigués**, souvent à base de maïs et représentés dans les principaux types de sols

d'Aquitaine,

- **les systèmes non irrigués** présentant un assolement entre culture d'hiver et culture d'été, et principalement représentés dans des coteaux argilo-calcaires et argileux du Nord Aquitaine.

Ainsi les résultats seront classés selon 4 principaux types de sols :

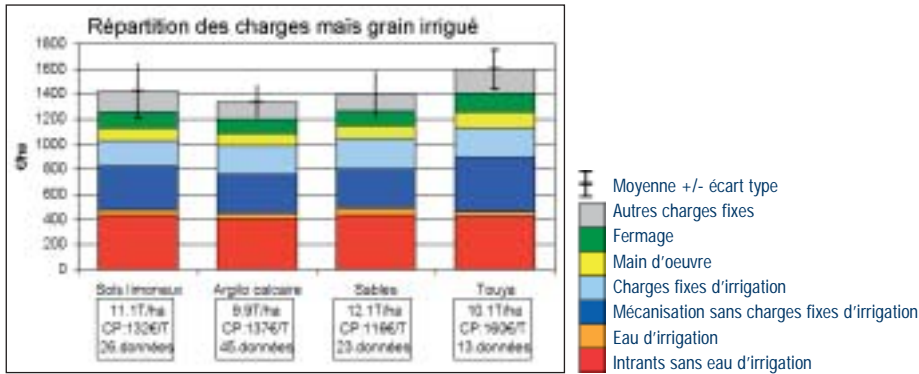
- **Les limoneux**,
- **Les argilo-calcaires**,
- **Les sables**,
- **Les touyas**.

Les coûts de production des grandes cultures en Aquitaine

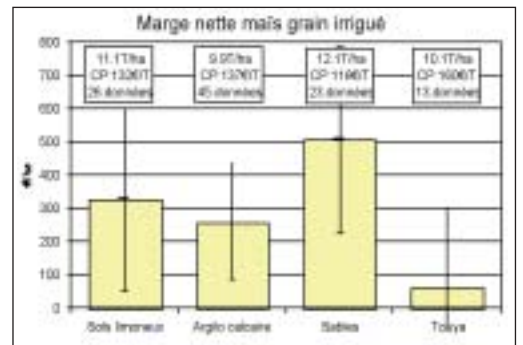
> Aquitaine... forte distinction des systèmes de cultures

• Les systèmes irrigués avec maïs dominant

Valeur moyenne des coûts de production, répartition des charges et marge nette pour différents types de sols



Ce graphique est encore plus explicite de la diversité des résultats en relation avec le contexte de production et le système d'exploitation.



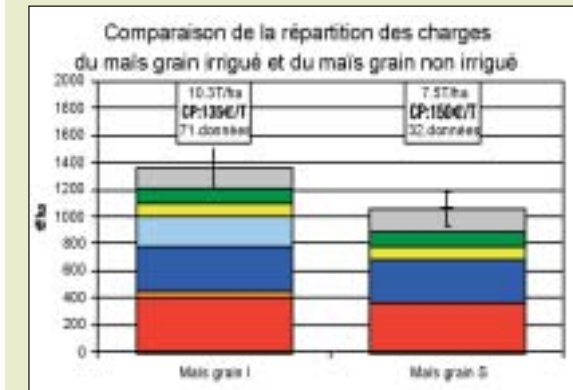
Dans les encadrés des graphiques sont précisés les nombres de données utilisables, les paramètres coût de production/tonne produite, ainsi que le niveau moyen de rendement dans le type de sol considéré.

Pour le maïs irrigué, les charges en €/ha sont

très voisines entre types de sol (en moyenne de 1400 €/ha), à l'exception des exploitations en sols de touyas où le niveau est supérieur d'environ 200 €/ha.

L'observation du coût de production (CP) exprimé en €/tonne donne l'avantage aux

situations de sables (116 €/t), ceci traduit une très bonne efficacité des coûts opérationnels, en particulier de l'eau, associée à une bonne régularité des rendements inter annuels.

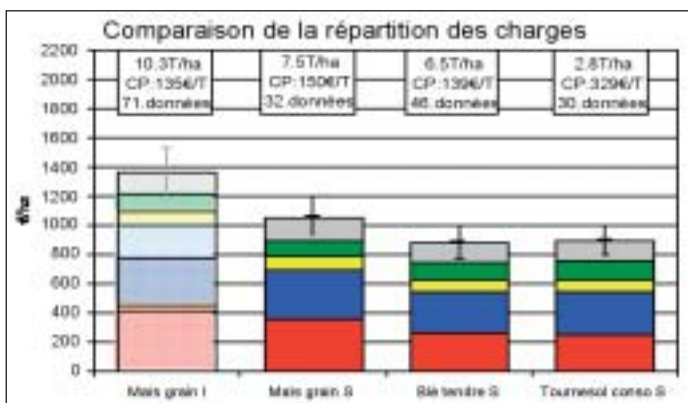


Systèmes avec irrigation... des charges supérieures mais un coût de production plus faible

Les résultats exprimés dans le graphique ci-contre illustrent l'importance de l'irrigation comme facteur de régulation du rendement et de l'amélioration de la compétitivité des cultures.

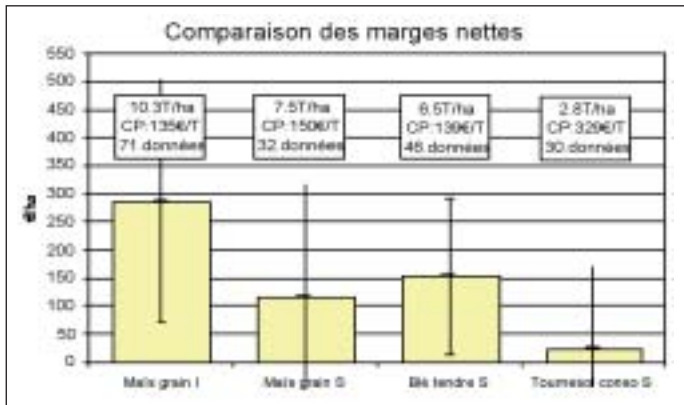
Les charges en €/ha sont bien évidemment supérieures pour la culture irriguée (en moyenne 1400 €/ha soit plus de 300 € par rapport à la culture non irriguée), mais le résultat le plus significatif est la diminution du coût de production qui passe de 150 €/tonne produite en non irriguée à 135 €/tonne dans le système avec irrigation, grâce à l'augmentation du rendement (+ 3T/ha en moyenne).

• Les systèmes assolés à base de cultures d'hiver



Valeur moyenne des coûts de production, répartition des charges et marge nette pour les sols argilo-calcaires et limoneux

Dans les sols argilo-calcaires et limoneux, représentatifs des coteaux nord de l'Aquitaine, nous allons trouver des exploitations avec les grandes cultures en assolement dans des systèmes non irrigués. L'histogramme pour le maïs irrigué n'est donné qu'à titre comparatif. Les résultats montrent que les charges €/ha sont proches entre le blé et le tournesol, en moyenne 900 €/ha, et de l'ordre de 1100 €/ha pour le maïs non irrigué.



Les résultats montrent aussi que le blé tendre offre la meilleure marge nette à l'hectare (150 €/ha), le coût de production étant aussi le plus faible (139 €/tonne). Techniquement, la maîtrise de cette culture est correcte et ne pose pas de problèmes particuliers.

Tournesol et Colza (ce dernier non repris dans la synthèse car le nombre d'échantillons est trop faible) laissent souvent une marge nette plus faible mais dans le contexte d'exploitations assolées, ils gardent un intérêt agronomique certain à l'échelle de l'exploitation. Des analyses plus fines montrent aussi la réelle compétitivité du colza face au tournesol dans des terres à potentiels faibles comme on peut en trouver sur les coteaux. Sur cette culture, une conduite technique maîtrisée associée à des cultivars de plus en plus productifs améliore sensiblement les résultats.

Pour autant, la monoculture de blé ne peut être envisagée et ne permettrait pas le maintien de ces marges. Dans le cas du maïs grain non irrigué ses charges/ha sont un peu plus élevées que dans le cas des productions citées ci-contre, mais la marge nette se situe entre celle du blé et du tournesol (dans les sols sableux, la conduit en sec du maïs n'est pas envisageable).

> L'indemnisation compensatoire... déterminante pour maintenir la performance économique des exploitations

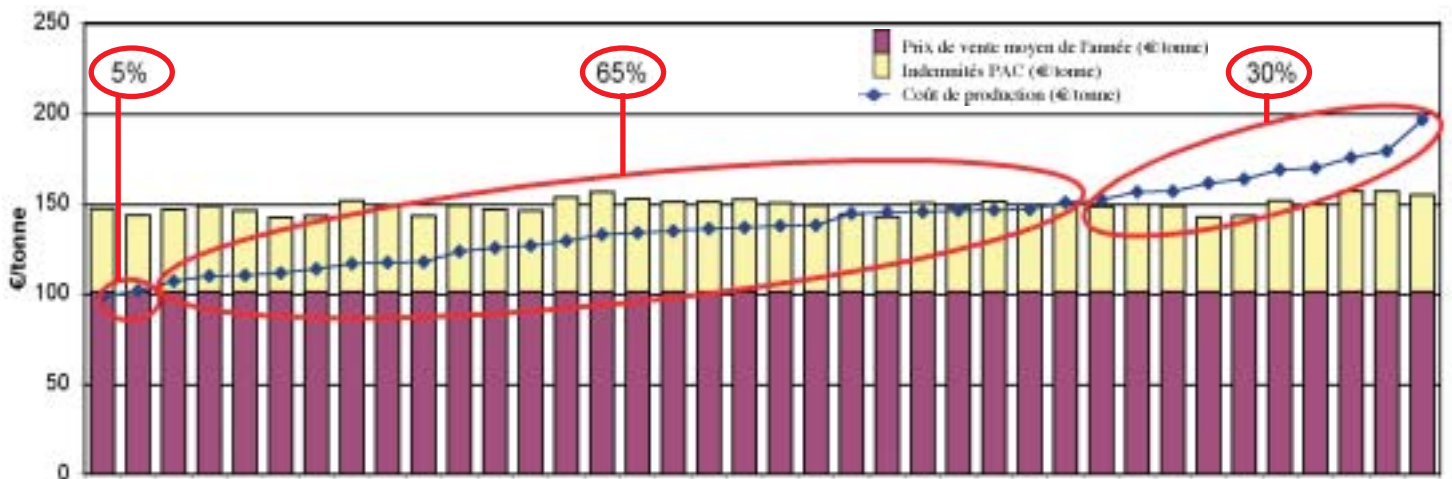
30% des exploitations du panel ne couvrent pas le coût de production du maïs grain irrigué.

Cette approche concerne le maïs grain irrigué, culture la plus représentée dans les panels

d'exploitations de l'Aquitaine. Le prix de vente retenu dans l'étude est une valeur moyenne

annualisée, et l'indemnité compensatoire est spécifique de chacune des exploitations.

Prix de vente + indemnité couvrent les coûts de production dans 70% des cas



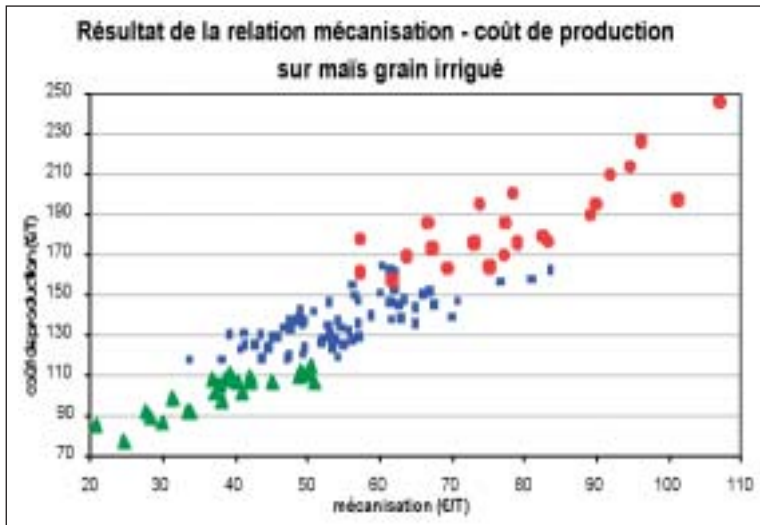
Sur ce graphique, correspondant aux données de l'année 2002, nous constatons que la seule recette issue des ventes de maïs ne couvre le coût de production que dans 5 % des cas ; on passe à 70 % du panel lorsque l'aide compensatoire s'ajoute à la vente du produit. Dans 30 % des cas, le coût de production du maïs n'est pas compensé par les recettes, mais cela ne concerne que la culture considérée. Le système de cultures dans sa globalité est aussi un moyen de stabilisation du résultat

économique, des mécanismes d'adaptation portant sur l'amortissement longue durée du matériel peuvent aussi être un moyen de diminuer ce coût de production.

Ceci montre sans conteste que la fluctuation des cours des productions agricoles est un facteur important de fragilisation des exploitations et en pénalise les performances techniques et économiques.

Les mêmes types de résultats pour les cultures en systèmes non irrigués, montrent qu'une proportion encore plus grande, près de 40% des exploitations, ont un écart significatif entre la recette produit+indemnité et le coût de production suivant la méthode standardisée. Ce résultat confirme à nouveau la place de l'irrigation comme facteur de production essentiel pour préserver la compétitivité des exploitations et leur durabilité.

> Les charges de mécanisation... un levier essentiel pour maîtriser le coût de production

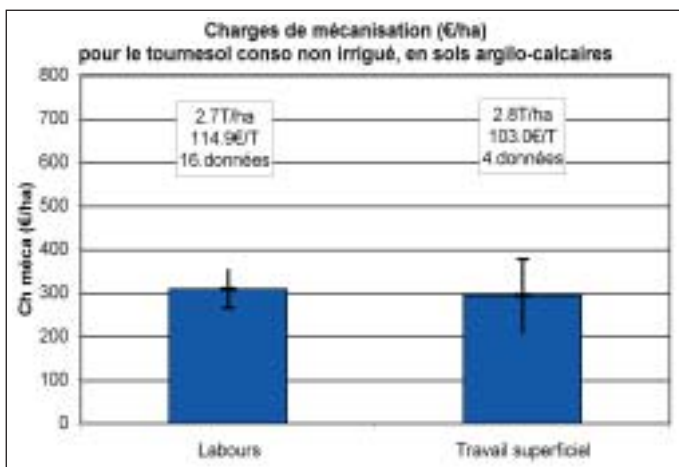
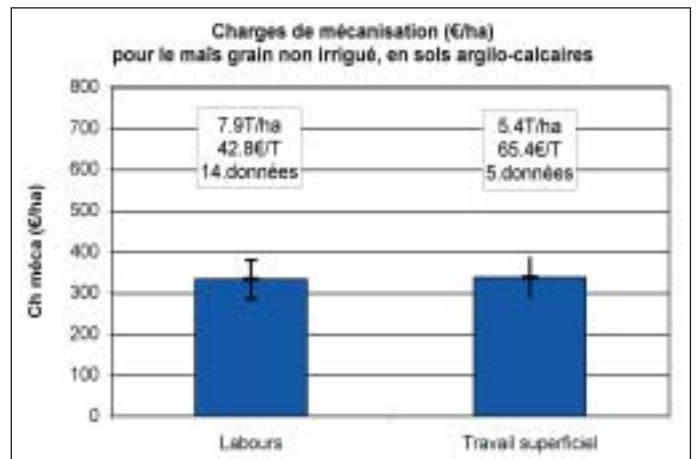
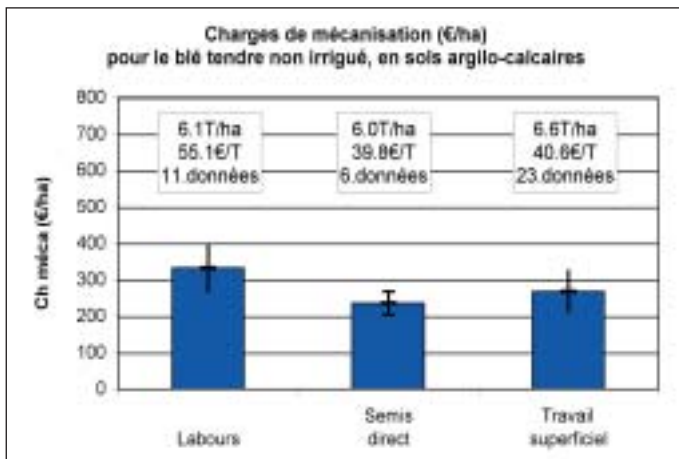


La relation est directe entre l'augmentation des charges de mécanisation et le coût de production exprimé en €/T.

- Coûts de production les plus élevés
- Coûts de production moyens
- ▲ Coûts de production les plus bas

La variabilité des charges de mécanisation observées pour un même type de sol et une même conduite est la conséquence des différences entre les structures d'exploitation agissant sur le coût d'utilisation des outils.

• Labour/non labour dans les sols argilo-calcaire

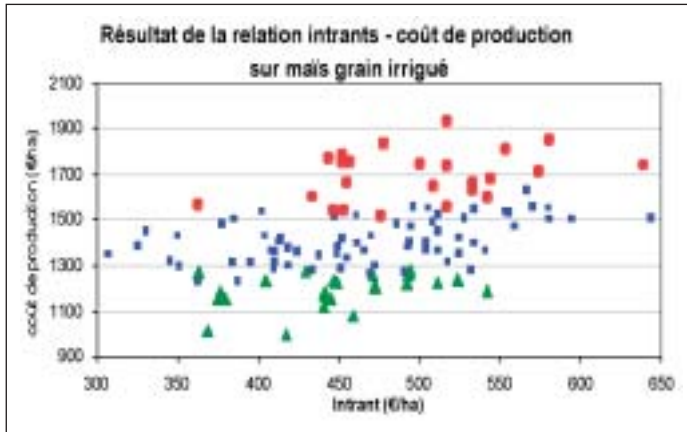


En ce qui concerne le maïs conduit en sec et le tournesol, on constate que le non labour n'apporte pas de réduction significative des charges de mécanisation. Dans le cas du blé, le semis direct et le travail superficiel permettent de réduire de 25% ce poste de charges. Les rendements obtenus avec les TSL sont sensiblement égaux à ceux obtenus sur labour mais demandent une technicité plus élevée. Si ces techniques sont mal conduites, les pertes de rendement sont alors importantes. Il est donc essentiel d'en mesurer les limites.

Dans le cas du maïs, le coût de production en système simplifié est plus important car le rendement dans ces situations est bien plus faible. Le maïs, contrairement aux autres cultures : blé et tournesol (dont le rendement n'est pas affecté par les TSL), est une culture sensible à la simplification du travail du sol.



> Les intrants... pas de corrélation directe avec les coûts de production



Le coût des intrants est extrêmement variable, allant du simple au double. De plus, il n'y a pas de relations directes entre le niveau d'intrant apporté et le rendement obtenu.

Il y a une répartition presque homogène des intrants autour de la moyenne que ce soit pour les exploitations ayant les coûts de production les plus bas que pour celles ayant les coûts de production les plus élevés.



Plutôt que la quantité, c'est la qualité des apports qui est primordiale. Par exemple, un herbicide placé à la bonne période sera efficace et évitera ou limitera une seconde intervention. Ainsi, la charge d'intrants et les pertes de rendement causées par un mauvais contrôle des adventices seront réduites. Il en

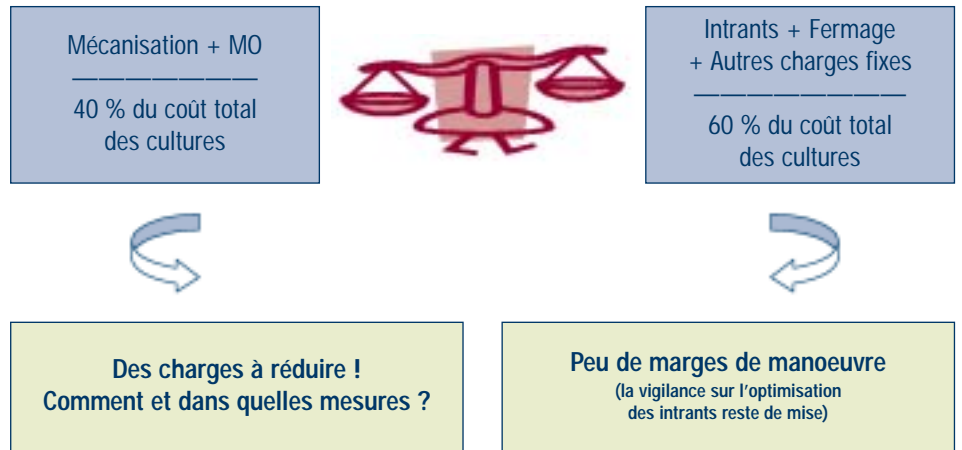
est de même pour la fertilisation et la gestion de l'irrigation. Une dose adaptée, tenant compte des références techniques pour chacune des cultures et pour un contexte pédo-climatique défini, permettra d'optimiser les coûts des intrants et de valoriser au mieux les interventions. Des outils d'aide à la

décision comme les sondes tensiométriques ou les analyses de jus des feuilles et de tiges pour les céréales peuvent aider dans cette démarche. Rappelons également qu'un bon positionnement de l'irrigation permet une meilleure assimilation des fertilisants par la plante.

> Le coût lié à la main d'œuvre... fait aussi pencher la balance

La main d'œuvre est directement liée au temps de traction, et ceux-ci sont très variables en Aquitaine. La taille de l'exploitation et la présence d'ateliers ou de cultures spéciales ont un poids non négligeable sur l'ensemble. Ce facteur main d'œuvre dans toutes ses composantes (charge, choix de vie...) suscite aujourd'hui de nombreuses interrogations au producteur.

Dans une moindre mesure, il ne faut pas négliger le coût du foncier, à prendre en compte dans le cas des augmentations de surfaces des exploitations.



Comment améliorer les coûts de production... quelques pistes de réflexion

> Réduction des charges de mécanisation

Nous avons vu précédemment que les charges de mécanisation pèsent sur le coût de production. Il est donc nécessaire de rechercher des marges de manœuvre pour les diminuer. Suite à nos simulations, il ressort que des économies peuvent être réalisées en travaillant sur :

- une meilleure utilisation du parc matériel existant, en l'optimisant, en travaillant une surface plus importante, en louant du matériel ou en le partageant avec d'autres,
- une organisation du travail lors des périodes de pointe, par l'association d'exploitants.

• Optimisation du parc matériel et organisation lors des périodes de pointe

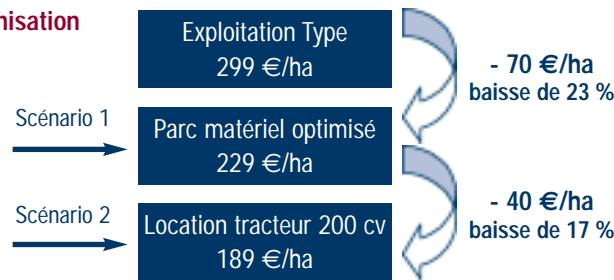
Travail réalisé sur une exploitation des Landes, représentative de la région agricole (maïs grain, doux et waxy).



PARC MATERIEL DE DEPART	PARC MATERIEL OPTIMISÉ
2 tracteurs 100 ch	1 tracteurs 100 ch
2 tracteurs 110 ch	1 tracteurs 150 ch
1 déchaumeur (3,5m)	1 déchaumeur (3,5m)
1 covercrop (4m)	1 covercrop (4m)
1 broyeur (3,4m)	1 broyeur (3,4m)
1 charrue (5 corps, 16")	1 charrue (5 corps, 16")
1 décompacteur (5 corps)	1 décompacteur (5 corps)
1 bineuse (5m)	1 bineuse (5m)
2 vibroculteurs (5m)	2 vibroculteurs (5m)
1 semoir monograine (6 rangs)	1 semoir monograine (6 rangs,)
1 pulvérisateur (porté, 1500L, 18m)	1 pulvérisateur (porté, 1500L, 18m)
1 épandeur d'engrais (24m, 2000L)	1 épandeur d'engrais (24m, 2000L)
1 localisateur ammoniac	1 localisateur ammoniac
1 épandeur chaux	1 épandeur chaux
1 moissonneuse batteuse	1 moissonneuse batteuse
2 bennes (10T)	2 bennes (10T)

Résultats sur charges de mécanisation

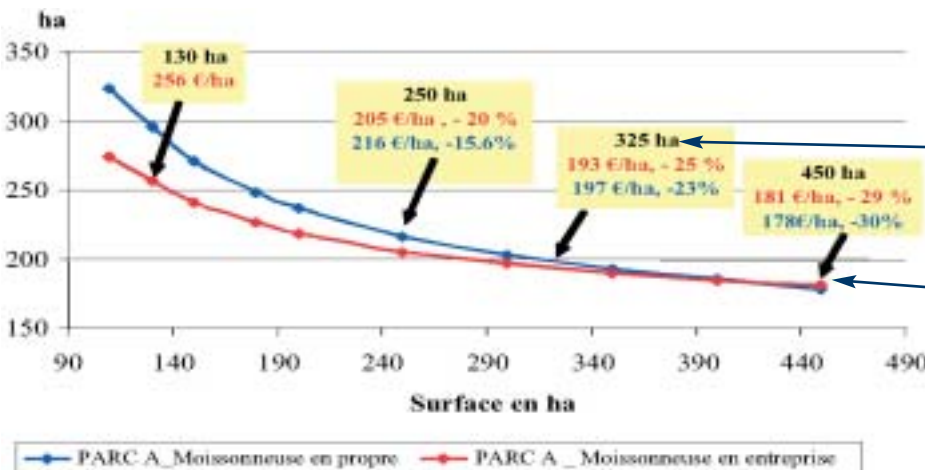
L'optimisation du parc matériel permet de diminuer les charges de mécanisation de 23%. Il est donc primordial d'avoir un parc matériel adapté à la taille et aux itinéraires techniques de son exploitation.



Scénario 1 : optimiser le parc matériel de l'exploitation type.

Scénario 2 : utilisation du parc matériel optimisé avec location d'un tracteur de 200 ch (préparer rapidement les terres au printemps), (location 2x2 semaines 100 h/2 semaines).

• Augmentation de la surface travaillée : un exemple en Lot-et-Garonne, exploitation de 130 ha



Evolution des charges de mécanisation

Economie de mécanisation en €/an = 8450 €

Moissonneuse batteuse en propre (intérêt qu'à partir de 450 ha travaillés)

Dans cette exploitation, en tenant compte de la faisabilité des opérations culturales (dépendante de la climatologie de l'année), au delà de 325 ha travaillés, les travaux de semis d'hiver ont des retards trop importants et peuvent être préjudiciables pour les rendements (dans ce cas, seules 30 % des terres sont semées à la date souhaitée et 20 % ont un retard de plus de 20 jours). Le parc maté-

riel initial de l'exploitation pourrait donc travailler une surface de 250 ha. Si le parc matériel est capable de travailler un grand nombre d'hectares, la main d'œuvre devient rapidement limitante. En effet dans cet exemple, dès 130ha il faut travailler à deux de front pendant les périodes de pointe (principalement lors des semis d'hiver). L'augmentation de la surface passe donc

nécessairement par du travail en commun sur l'exploitation pendant les périodes de pointe. Plusieurs solutions sont possibles, dépendantes toutefois des mentalités et de la volonté de chacun :

- Association avec un voisin ayant une surface et un assolement proche
- Assolement en commun avec une autre exploitation (Cf : LOA*).

* La loi sur le développement des territoires ruraux (art.29 et L411-39-1, Février 06) impose la forme juridique que doivent prendre les regroupements : La Société en participation (SEP). L'assolement en commun rentre ainsi dans le code rural. La loi d'orientation agricole (6 janvier 06) rend l'assolement en commun compatible avec le statut du fermage. Il est de plus ouvert aux fermiers sociétaires (EARL, CAEC...).

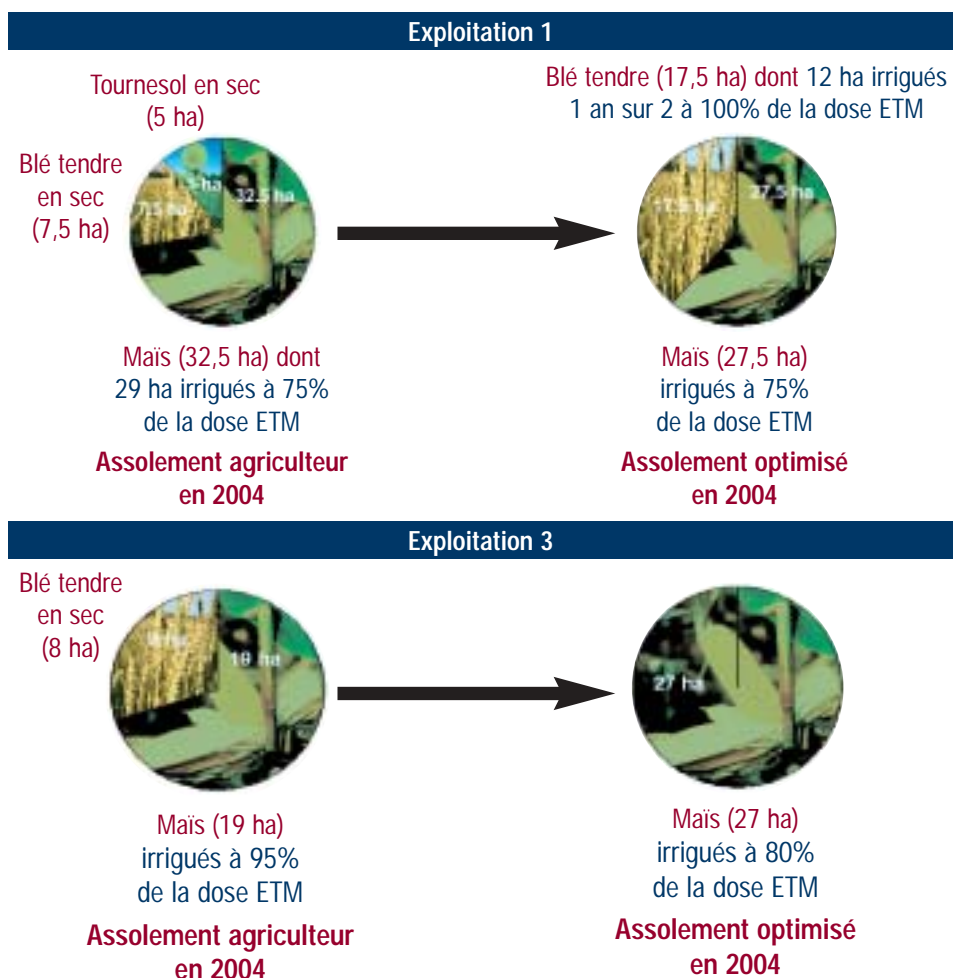
> Modification des pratiques : simulations sur l'irrigation

L'irrigation (charges fixes + charges variables) représente en moyenne 40 % des charges de mécanisation, soit 20 % du coût de production complet d'un maïs irrigué par exemple. Cette charge importante se justifiera-t-elle après l'application des réformes de la PAC et de la loi sur l'eau ? Des simulations ont été effectuées sur trois exploitations d'un réseau de Dordogne. Celles-ci présentent des disponibilités en débit et en volume d'eau différentes. Des optimisations d'assolement ont été effectuées avec les conditions 2004 pour évaluer les marges de manœuvre déjà disponibles pour les agriculteurs. Les simulations ont ensuite été réalisées à l'horizon 2007, après entrée en vigueur des réformes de la PAC et de la loi sur l'eau.

	expl 1	expl 2	expl 3
SAU (ha)	93	130	110
surf irrigable/ réseau (ha)	45	32	27
Débit (m³/h/ha)	1.1	1.4	2.2
Volume (m³/ha)	889	1125	1778

Les simulations ont pour objectif de connaître les conséquences des modifications de l'irrigation sur l'assolement des exploitations. On constate alors :

- l'apparition du blé irrigué dans les exploitations à ressource en eau limitée (< 1600 m³/ha et < 1,8 m³/h/ha). Le blé serait irrigué une année sur deux et conduit à 100 % de la dose ETM (de 1 à 3 tours d'eau de 30 mm selon les années),
- une irrigation dimensionnée pour un fort potentiel maïs (> 2 m³/h/ha). Dans ce cas, le maïs garde tout son intérêt.



Les assolements pratiqués par les exploitants, s'ils sont maintenus en 2007, ne semblent pas économiquement optimisés. Si la marge de manœuvre ne s'élève qu'à 40 €/ha irrigable pour l'exploitation 1, elle atteint 133 €/ha pour l'exploitation 3. (Cf : tableau A, page suivante).

• Intérêt de l'irrigation avec la réforme de la PAC ?

L'irrigation engendre des charges fixes plus ou moins importantes selon les équipements. Une comparaison des marges directes (hors main d'œuvre) permet de mieux évaluer l'intérêt économique de l'irrigation. Elles ont été obtenues en calculant les charges de mécanisation (dont font partie les charges fixes d'ir-

rigation) sur la sole irrigable.

- L'irrigation apporte un surplus de marge directe intéressant pour les exploitations à ressource peu limitante (130 à 190 €/ha).
- Elle est moins avantageuse sur des exploitations à ressource plus limitante. L'enjeu par rapport à une sole totalement en blé sec

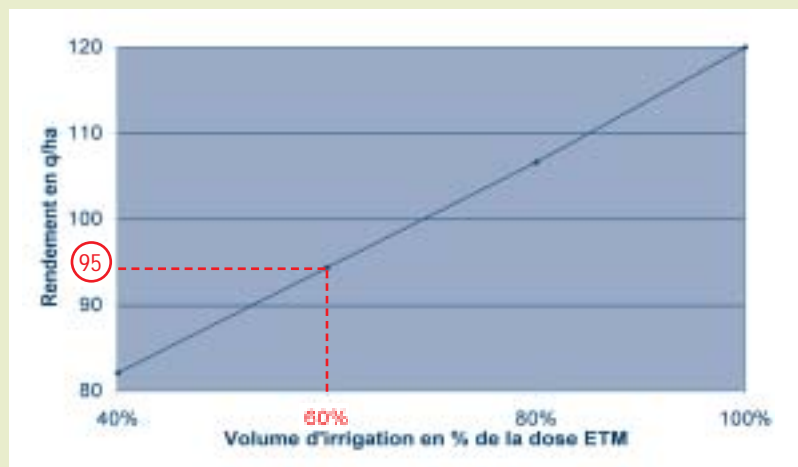
n'est plus que de 63 €/ha. La différence entre l'assolement optimisé irrigué et un assolement en sec plus agronomique (tournesol et blé) est alors plus importante (pour l'assolement irrigué 123 €/ha). En année sèche, la différence devient conséquente (216 €/ha irrigable).

Tableau A : comparaison des marges directes (hors main d'œuvre) des différents assolements en €/ha irrigable.

	Exploitation 1	Exploitation 2	Exploitation 3
Assolement agriculteur 2007	690 €/ha	572 €/ha	659 €/ha
Assolement optimisé 2007	730 €/ha	720 €/ha	792 €/ha
Sole tout en blé sec en 2007 (installation d'irrigation amortie)	667 €/ha	650 €/ha	660 €/ha
Sole tout en sec 2007 (installation d'irrigation amortie)			
40 % tournesol, 60 % blé	607 €/ha	600 €/ha	602 €/ha
Apport d'une irrigation optimisée	63 à 123 €/ha	70 à 120 €/ha	132 à 190 €/ha
Apport d'une irrigation optimisée en année sèche (1989)	De 78 à 216 €/ha	De 113 à 251 €/ha	

Rendements en fonction de la dose d'irrigation :

Exemple : semis du 1^{er} mai sur argilo-calcaire pour un rendement de 120 qx/ha



Le graphique ci-contre reprend les données qui nous ont servi pour les simulations. Elles sont issues d'une synthèse sur 15 ans. La dose ETM est la dose maximale nécessaire pour chacune des années pour obtenir le rendement optimal (ici 120qx/ha).

Ainsi, si on apportait 60 % de la dose ETM, on aurait un rendement de 95 qx/ha.

¹ Evapo Transpiration Maximale



Perspectives

La méthode du coût complet nous permet de calculer des coûts de production pour des exploitations en fonctionnement de croisière, dont toutes les fonctions sont rémunérées, y compris les facteurs de production mis à la disposition de l'entreprise, comme la main d'œuvre familiale, les terres en propriété et les capitaux

propres. Cette méthode nous permet de faire des comparaisons entre exploitations car un certain nombre de calculs et d'options de gestion sont standardisés.

Ces coûts ne correspondent donc pas strictement aux données comptables, spécifiques à chaque exploitation, mais restent pertinents.



Points forts de la méthodologie utilisée	Limites de la méthodologie utilisée
<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison possible des coûts de production entre systèmes différents (irrigués/sec) et régions différentes • Non prise en compte des aspects de gestion patrimoniale ou fiscale des exploitants. • Photographie à l'échelle régionale de la diversité des systèmes de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Standardisation des charges de structure (valeur à neuf, amortissement fixé) • Manque de critères pour apprécier la technicité de l'agriculteur • Standardisation de la rémunération de l'exploitant

Afin de tenir compte des enseignements des premières années de l'étude mais également pour prendre en compte les évolutions récentes liées à la PAC, l'étude des coûts de production en Aquitaine va se poursuivre.

Nous proposons donc pour les prochaines années de réduire l'échantillon des exploitations enquêtées et de cibler notre travail sur des exploita-

tions dites «de référence», extraites de l'échantillon initial et pour lesquelles les données collectées seront plus complètes. Sur ces exploitations, nous tenterons d'évaluer aussi leurs coûts «réels», en intégrant les amortissements effectifs des matériels et en précisant toutes données spécifiques de l'exploitation (rémunération de l'exploitant, main d'œuvre, foncier en propriété, ...).

Les résultats des années précédentes

ont permis de mettre en évidence des évolutions possibles en terme d'organisation de l'exploitation dans le but de réduire les charges entrant dans le processus de production.

Les charges de mécanisation et le coût des intrants ont été étudiés, cependant des questions restent posées, en particulier depuis la nouvelle donne de la PAC.

> Les principales thématiques étudiées pourraient être les suivantes :

- la gestion du renouvellement du matériel

En effet, le découplage partiel des aides et la gestion des DPU peuvent avoir un impact sur le raisonnement lié au renouvellement du matériel sur les exploitations agricoles. Cette question est d'autant plus importante pour le matériel d'irrigation. En effet, l'irrigation en Aquitaine est pratiquée par la grande majorité des producteurs de grandes cultures, principalement pour la production du maïs. Constatant de nouvelles contraintes d'ordre institutionnelles, économiques, environnementales et sociales, certains agriculteurs s'interrogent sur le devenir de l'irrigation.

Est-ce réellement avantageux d'irriguer ? Doit-on modifier ses surfaces irriguées, irrigables ? Quel est le niveau de rémunération de la main d'œuvre ? Est-il intéressant de renouveler son matériel d'irrigation ? Selon quelles modalités ?

- la gestion des assolements

Le découplage des aides incite les producteurs à reconsidérer leur assolement. Quelle culture est intéressante et contribue le mieux à la pérennité de l'exploitation ? Est-il opportun de diversifier son système de cultures vers des productions sous contrats entre autre ? Pour quelles exigences de main d'œuvre ?

quels changements d'itinéraires et adaptations techniques de l'agriculteur ?

Doit-on privilégier les cultures moins exigeantes en irrigation lorsqu'il existe un risque de limitation de l'accès à la ressource en eau ?

- l'impact d'un contexte instable

Ce point pourrait être étudié également mais pour cela il sera nécessaire d'intégrer plus de données tant sur le plan réglementaire (ex : prise en compte de la qualité sanitaire des grains), que sur les données économiques de marchés (variabilité des prix, impact de la concurrence des pays européens, ...).

Conclusion

Grâce au réseau d'agriculteurs mis en place pour cette étude et réparti dans les départements au niveau des différentes petites régions agricoles, nous avons pu approcher le prix de revient de la tonne de grains, suivant différentes situations d'exploitations et pour différentes cultures :

- maïs sec
- maïs irrigué
- blé tendre
- tournesol

A partir de ces données mais également par l'analyse des points forts et des points faibles des structures agricoles, nous pouvons envisager différents scénarios en lien avec les nouvelles réglementations :

- l'adaptation de la PAC
- la loi sur l'eau et ses taxes sur les phytosanitaires et sur l'azote
- l'aménagement de la fiscalité

Pour cela, il est indispensable de prendre en compte la constante évolution des exploitations agricoles qui influe sur leur prise de décision (une exploitation n'est pas en régime de croisière «une fois pour toute» et doit toujours s'adapter au nouveau contexte).

Bien que chaque exploitation soit un cas particulier (dans sa structure ou dans sa stratégie), il est nécessaire d'avoir des éléments fixes pour permettre les comparaisons.

Dans le cadre de la poursuite de ce réseau et afin de répondre au mieux aux questionnements des agriculteurs, vous pouvez nous faire remonter vos attentes et besoins (Cf. contacts).



contacts renseignements

Réalisation des études et coordination du dossier par la **Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine** et **ARVALIS**.



- Email : j.ravail@arvalisinstitutduvegetal.fr
- Email : c.jacquin@arvalisinstitutduvegetal.fr

Avec la participation technique des **5 Chambres Départementales d'Agriculture** :

- Email : florent.wieczorek@dordogne.chambagri.fr
- Email : p.mouquot@girondede.chambagri.fr
- Email : richard.cousseran@landes.chambagri.fr
- Email : Emmanuel.Maupas@lot-et-garonne.chambagri.fr
- Email : p.mahieu@pa.chambagri.fr

du **Cetiom** : duroueix@cetiom.fr

et du **GRCETA - SFA** : jyguerlesquin.grceta.sfa@wanadoo.fr

Avec la participation financière de :



agritaine dossiers

Cité mondiale - 6, parvis des Chartrons - 33075 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 01 33 33 • Fax : 05 57 85 40 40

Email : developpement@aquitaine.chambagri.fr

Les «Agritaine dossiers» sont consultables sur le site internet de la chambre d'agriculture :

www.aquitainagri.org



Directeur de la publication : Dominique Graciet

- Coordination et rédaction : Laetitia Seguinot
- Conception : Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine

Imprimé selon les recommandations ADEM

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2006 • ISSN 1778-7416

